

Le 23 octobre 2017

APPEL À CANDIDATURES **rejoignez le quartier Saint-Vincent-de-Paul** **de 2018 à 2020**

L'association Aurore, Plateau Urbain et Yes We Camp lancent un appel à candidature en octobre 2017 pour une mise à disposition de 3 500 m² de locaux à prix modéré au sein de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul au printemps 2018. Les porteurs de projet intéressés sont invités à déposer leur candidature sur le site internet <http://plateforme.plateau-urbain.com> entre le lundi 23 octobre et le mercredi 1er novembre 2017 à 23h59.

I / CONTEXTE

Le site de cette ancienne maternité doit faire l'objet de travaux d'aménagement portés par Paris Batignolles Aménagement, aménageur et propriétaire des lieux, dès le début de 2018. Ils doivent permettre aux premiers bâtiments de l'écoquartier Saint-Vincent-de-Paul d'être réalisés à l'horizon 2020. Les travaux ne concernant qu'une partie du site, un projet d'occupation temporaire est aujourd'hui envisagé.

Ce projet porté par l'association Aurore, Plateau Urbain et Yes We Camp en concertation avec Paris Batignolles Aménagement, la Mairie du 14^{ème} arrondissement et la Mairie de Paris, vise à promouvoir des usages solidaires, innovants, en lien avec l'arrondissement et qui annoncent les usages futurs dans l'écoquartier.

Le projet est construit autour d'activités à caractère social :

- 4 centres d'hébergement gérés par Aurore, permettant d'accueillir 180 personnes vulnérables ou en situation de grande précarité ;
- des programmes d'Aurore permettant l'accueil, le soin et l'insertion de publics vulnérables ;
- des projets pilote d'insertion par l'emploi (Conciergerie Solidaire proposant des services au quartier, restaurant solidaire...) ou d'autonomisation des résidents (espace de formation et de vie en co-gestion).

L'ambition est d'entamer la transition urbaine du site, notamment par :

- la mixité des activités économiques, artistiques, culturelles et sociales accueillies, dont la présence permettra d'enrichir la réflexion de l'aménageur sur les modalités d'intégration d'acteurs émergents dans le futur écoquartier ;
- l'ouverture et la bienveillance aux publics les plus nombreux possibles, avec le développement ou la mise en place d'activités culturelles, gastronomiques, de bien-être...
- la gestion des extérieurs du site, en faisant converger les contraintes d'un site en chantier et la création d'un espace accueillant, confortable et qui autorise de multiples usages.

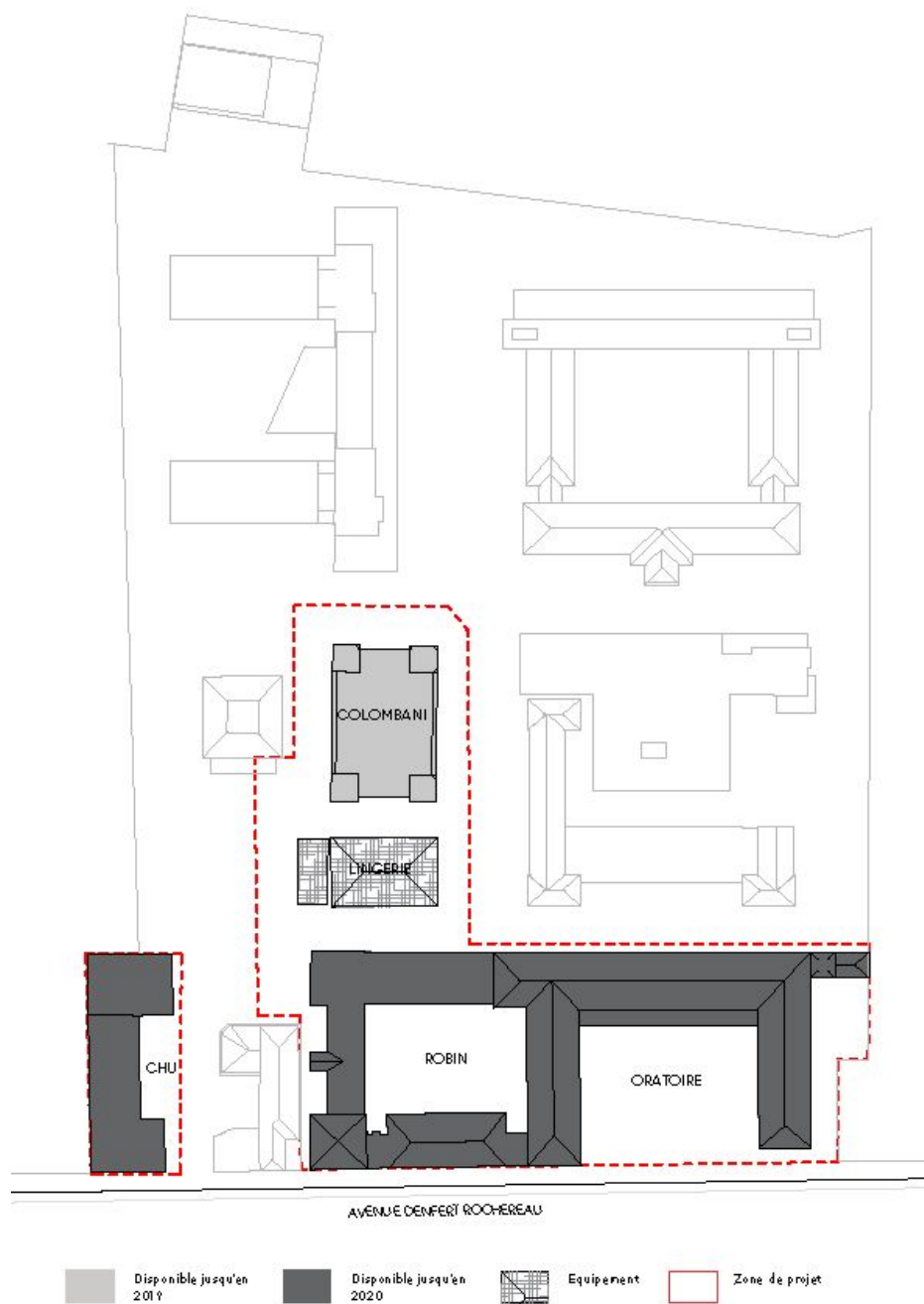
II / LES LOCAUX

Les locaux proposés sont :

- des bureaux-atelier en étage et rez-de-jardin (1811m²),
- des ateliers-boutiques en rez-de-chaussée (644m²),
- des ateliers en sous-sol (500m²).

La durée de mise à disposition est de **27 mois**, du 1er avril 2018 au 30 juin 2020.

NB : concerné par la première phase de travaux, le bâtiment Colombani est mis à disposition **15 mois**, du 1er avril 2018 au 30 juin 2019.



Les redevances ont été fixées en fonction du type de local, et des activités qu'ils accueilleront :

- **bureaux-ateliers** : à destination en priorité de structure nécessitant leur propre espace, en cohérence avec le projet temporaire et en lien avec l'arrondissement. La redevance s'élève à 250€/m²/an soit 21€/m²/mois ;
- **ateliers-boutiques** : à destination de créateurs, ces espaces ont vocation à être accessibles au public pour mettre en valeur les métiers exercés sur le lieu même de l'activité, y compris par une offre de vente et/ou de formation. La redevance pour ces espaces sera progressive:

à partir de :	01/04/2018	01/10/2018	01/04/2019	01/10/2019	01/04/2020
Loyer m2 annuel	215 €	235 €	256 €	279 €	304 €
Loyer m2 mensuel	18,5 €	19,5 €	21,3 €	23,2 €	25,3 €

Moyenne sur la période/€/m ² /an	252 €
Moyenne sur la période/€/m ² /mois	21 €
% augmentation par semestre	9%

- les **ateliers** souterrains peuvent accueillir des projets compatibles avec leurs caractéristiques (agriculture urbaine, activités productives et créatives, photographie...). La redevance varie de 75 à 250€/m²/an en fonction du type d'usage possible.

Des appels à candidature sont également initiés pour réaliser trois **équipements de quartier mutualisés** à titre expérimental.

- un espace dédié à une **ressourcerie** ; un espace de 323 m² pour 250 €/m²/an, dédié au recyclage et au réemploi. La ressourcerie doit collecter et valoriser les objets du quotidien inutilisés des habitants de l'arrondissement et les revendre à prix modiques, créant des biens et des emplois accessibles aux plus vulnérables.
- un espace dédié au **bien-être** ; cet espace pourrait permettre une "Permanence Bien-être", des séances d'activités accessibles à très bas prix : yoga, méditation, massages, shiatsu, danse, gym, relaxation, sophrologie... Il pourront accueillir des propositions bénévoles liées aux soins du corps destinées aux publics plus vulnérables : coiffure, barbier, maquillage, manucure. L'espace de 70 m² est proposé pour 250 €/m²/an.
- un espace "**Art, culture, solidarité**". L'intention est de faire le lien entre hébergement et public, et de donner les moyens aux personnes vulnérables d'accéder à une salle d'exposition ou de création artistique. Le local de 54 m² est proposé pour 250 €/m²/an.

III / CRITÈRES DE SÉLECTION

La démarche d'appel à candidature vise à permettre au plus large nombre d'acteurs possible de manifester leur intérêt pour cette expérience urbaine et sociale hors du commun. Porté de manière conjointe par Aurore, Plateau Urbain et Yes We Camp, cet appel est ouvert à tous types de projet (associatif, culturel, économique). La sélection intégrera les critères suivants, évaluant l'impact du projet sur ses voisins, et sur le développement de l'arrondissement :

1. le projet participe à la dimension sociale du projet temporaire, en permettant notamment des activités en synergies avec les habitants des centres d'hébergement ;
2. son porteur manifeste une volonté d'implication dans la dynamique collective ;
3. il participe à la diversité des activités du site et de l'arrondissement ;
4. le projet préfigure l'éco-quartier, en développant ou amorçant ses usages futurs ;
5. il n'a pas accès à l'immobilier classique.

La sélection sera assurée conjointement par Aurore, Plateau Urbain et Yes We Camp.

IV / DÉROULÉ DE L'APPEL

- L'appel à candidature prend fin le **mercredi 1er novembre 2017 à 23h59**. Des visites des lieux seront organisées entre le **30 octobre et le 10 novembre 2017**. **NB : seules les personnes ayant candidaté seront conviées à ces visites.**
- Un formulaire numérique sera envoyé **le vendredi 10 novembre**, dans lequel les candidats pourront confirmer leur intérêt, et leurs **préférences d'espaces**. Il devra être renvoyé complet avant le **dimanche 19 novembre à 23h59**. **NB : vérifiez votre poubelle de boîte courriel ;)**
- Une première sélection sur dossier sera menée. Les candidats retenus seront invités à un oral entre **le 20 et le 27 novembre**.
- Après une analyse des candidatures, une réponse définitive sera donnée le **lundi 4 décembre**. Les lauréats seront ensuite accompagnés dans leur arrivée sur site, qui doit avoir lieu - en lien avec les chantiers - en avril 2018.

Pour toute question relative à l'appel à candidature, merci de vous adresser à svdp@plateau-urbain.com (objet : AAC SVDP)